



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

# Ordre du jour

- Redevance assainissement 2016
- Avenant n° 2 à la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Recrutement d'agents non titulaire pour accroissement temporaire d'activités
- Proposition de contrat de maintenance pour les portes automatiques de la mairie
- Inventaire des cours d'eau – Approbation de la carte actualisée
- Tableau des effectifs communaux
- Etude de faisabilité du restaurant scolaire – Choix du prestataire
- Travaux en régie 2016
- Questions diverses



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Redevance assainissement 2016

### Situation actuelle

PART FIXE	PART PROPORTIONNELLE	
61 €	Tranche 1 – 0 à 120 m <sup>3</sup>	1,00 €
	Tranche 2 – à partir de 121 m <sup>3</sup>	1,21 €

**Montant total de la redevance perçue en 2015 – 58 231,50 €**

**+ 4518,41 € / 2014**



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Redevance assainissement 2016

### Proposition de la commission finance

<b>PART FIXE</b> Revalorisation de 5 euros	<b>PART PROPORTIONNELLE</b>	
		<b>Maintien des tarifs 2015</b>
<b>66 €</b>	Tranche 1 – 0 à 120 m <sup>3</sup>	1,00 €
	Tranche 2 – à partir de 121 m <sup>3</sup>	1,21 €
<b>Montant estimatif à percevoir en 2016</b>		<b>60 206,50</b>

**+ 1 975 € /2015**



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Redevance assainissement 2016

### Montant de la facture d'un usager – 120 m<sup>3</sup>

#### Situation actuelle

Part communale	181,00 €
Redevance agence de l'eau (0,19 €/m <sup>3</sup> )	22,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>203,80 €</b>

#### Situation future

Part communale	186,00 €
Redevance agence de l'eau (0,18 €/m <sup>3</sup> )	21,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>207,60 €</b>

+ 3,86 €



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

### **Avenant n° 2 à la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme**

- La commune adhère depuis le au service d'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols dans le cadre d'une prestation de service avec la CCEG;
- En 2016, la CCEG s'est doté d'un outil SIG (Système d'Information Géographique), muni d'une interface avec le logiciel métier Droits de Cités utilisé par le service ADS;
- Objectif : Permettre au service instructeur d'accéder aux données cartographiques. Ex : servitudes existantes, relevés de propriété, référentiel cadastral, carte IGN, plan de zonage du PLU



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

### Avenant n° 2 à la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme

- Coût de l'achat du logiciel et à son interface avec le logiciel Droit de Cité :  
**13 967 € soit 25% du coût d'acquisition du logiciel et 100% du coût de l'interface.**
- Financement à la charge du service lissé sur 2 années pondéré en fonction du nombre d'actes instruits par le service et x par le nombre d'actes instruits chaque année pour le compte de la commune

Estimation de la participation communale sur la  
base des données de janvier à octobre 2016  
en équivalent PC:  
170 €/an



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

### **Autorisation donnée au Maire pour le recrutement d'agents non titulaire**

- Il est proposé au Conseil Municipal afin de faciliter le bon fonctionnement des services à l'enfance d'autoriser Mme le Maire à procéder au recrutement d'agents non titulaire pour faire face à des accroissements temporaires d'activité ou un accroissement saisonnier d'activités
- La rémunération sera fonction du traitement indiciaire et éventuellement du supplément familial de traitement afférents aux emplois sur lesquels ils sont nommés

Recrutements envisagés sur les grades  
d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe ou a  
djoint technique de 2<sup>ème</sup> classe– Rémunération  
sur l'échelon 1 (équivalent du SMIC Horaire  
Brut)





# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Proposition de contrat de maintenance des portes automatiques de la mairie

- La période de garantie expire le 5 novembre 2015
- Niveau de maintenance proposé :

Niveau d'intervention	Tarifs HT	Prestations proposées
Niveau 1	213 € / porte soit 426 €	Compris deux visites d'entretien préventif/an les déplacements et pièces, main d'œuvre hors visite de maintenance sont facturés selon les tarifs en vigueur
Niveau 2	376 €/ porte Soit 752 €	Compris deux visites de maintenance, déplacements et main d'œuvre hors visites préventives compris Pièces facturées selon les tarifs en vigueur
Niveau 3	570 €/ porte soit 1 140 €	Deux intervention préventives programmées, toute intervention sur demande est comprise dans le forfait y compris pièces et main d'oeuvre





# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Inventaire des cours d'eau

- En 2014, l'inventaire des cours d'eau a été lancé sur le territoire communal dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et sous l'égide du Syndicat Bassin Versant de l'Isac
- Cet inventaire a été réalisé à l'échelle du bassin hydrographique de la Vilaine selon le cahier des charges valisé par la Commission Locale de l'Eau et l'IGN.
- Cet inventaire a été réalisé en concertation avec le groupe de travail communal composé d'agriculteurs, de membres du conseil municipal de pêcheurs.
- Une consultation du public a été organisée du 28 mai 2015 au 27 juin 2015 précédé le 8 octobre 2014 d'une présentation aux agriculteurs de la démarche



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Inventaire des cours d'eau

- L'inventaire réalisé a été validé en comité de pilotage du SAGE le 12 juillet 2016
- Linéaire de cours d'eau : 21,591 km. 1 268 m de cours d'eau ont été ajouté au linéaire connu.
- Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance et de valider les résultats de l'inventaire et de permettre l'intégration de cet inventaire lors d'une prochaine modification ou révision du PLU pour se mettre en conformité avec l'arrêté inter préfectoral du 2 juillet 2015 portant approbation du SAGE (à effectuer en même temps que l'inventaire des zones humides).



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Tableau des effectifs - Avancement de grade

Pour tenir compte des missions assurées dans le cadre des postes ouverts au tableau des effectifs, Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la saisine de la CAP C concernant une proposition d'avancement au grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

Emploi et grade actuel occupé : Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe – (Echelle de rémunération 3) – Fonction d'ATSEM – DHS 30H Hebdomadaire

Suite à l'avis favorable de la CAP C il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe (échelle de rémunération 4) 30 H Hebdomadaire.

Cet avancement intervient dans le cadre d'une nomination au choix.

Reclassement sur le même échelon que celui  
detenu dans le grade d'origine – Coût pour la  
collectivité : 940 €/an



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Etude de faisabilité du restaurant scolaire et de salles annexes

La consultation porte sur désignation d'un bureau d'étude dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de conduire une étude de faisabilité et de programmation en vue de la construction d'un restaurant scolaire et de salles annexes.

Le marché est décomposé comme suit :

Tranche ferme :	Etude de faisabilité et de programmation
Tranche optionnelle 1 :	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre
Tranche optionnelle 2 :	Vérification de l'adéquation entre le programme et le projet établi par le maître d'œuvre

Délai de réalisation de l'étude : 5 mois hors délai de validation du maître d'ouvrage

Crédit inscrit au budget : 10 000 € HT pour la tranche ferme



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Etude de faisabilité du restaurant scolaire et de salles annexes

### Critères de jugement des offres

<b>Valeur technique</b>	<b>60%</b>
- Qualité de la note méthodologique présentée par phase	20%
- Qualification de l'équipe/Description des moyens humains et techniques spécifiquement affectés à l'exécution du marché	20%
- Planning détaillé par phase	20%
<b>Prix des prestations</b>	<b>40%</b>

Candidatures composées de qualification en programmation et architecture, économie de la construction

## Attribution des marchés de travaux de la salle associative

Candidats	Qualité de la note méthodologique	Qualification de l'équipe	Planning détaillé par phase	Note technique Note obtenue	Note technique pondérée	Montant HT de l'offre	Note pondérée	Note globale	Rang de classement
Sarl Apritec Ingenierie (Saint-Nazaire) et Cabinet Ictec (Sautron)	4,5	5	5	<b>14,5</b>	8,7	16 500,00	<b>4,58</b>	13,28	3
SARL Architecte FARDIN (Nantes)	2	5	5	12	7,20	27 700,00	<b>2,73</b>	<b>9,93</b>	<b>9</b>
Galand Menighetti Programmation (Varades) et SA OTE Ingenierie (Rezé)	5	5	5	15	9	<b>15 312,50</b>	<b>6,14</b>	<b>15,14</b>	<b>1</b>

## Attribution des marchés de travaux de la salle associative

Candidats	Qualité de la note méthodologique	Qualification de l'équipe	Planning détaillé par phase	Note technique Note obtenue	Note technique pondérée	Montant HT de l'offre	Note pondérée	Note globale	Rang de classement
Sarl AD DIEM (Pornic), Et GEFI Ingenierie (Nantes)	1,5	5	5	11,5	6,9	55 650,00	1,36	8,26	10
QCS Services Carquefou	1,5	5	5	11,5	6,9	9 450,00	8	14,90	2
ABA SEITE Le Callonec (56 370 LE TOUR DU PARC) et Process Cuisines Blanchisserie	2,5	5	5	12,5	7,50	21 140,00	3,58	11,08	5



## Attribution des marchés de travaux de la salle associative

Candidats	Qualité de la note méthodologique	Qualification de l'équipe	Planning détaillé par phase	Note technique Note obtenue	Note technique pondérée	Montant HT de l'offre	Note pondérée	Note globale	Rang de classement
ALMA CONSULTING (93558 MONTREUIL)	4	5	5	14	8,4	30 600,00	2,47	10,87	6
ASCISTE Ingenierie (Tours) et PAC Restauration (Pontchateau)	4	5	5	14	8,40	24 950,00	3,03	11,43	4
AXENS Architecture Saint-Herblain	4	3	5	12	7,20	22 820,00	3,31	10,51	8
ATEMOS Saint-Herblain et GEFI Ingénierie (Nantes)	4	5	5	14	8,42	32 737,00	2,31	10,73	7



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Etude de faisabilité du restaurant scolaire et de salles annexes

Attributaire proposé selon le classement établi par la CAO du 19 octobre 2016

Galand Menighetti Programmation (Varades) et SA OTE Ingénierie (Rezé)	<b>Tranche Ferme : Etude de faisabilité et de programmation</b>	<b>8 975 € HT</b>
	<b>Tranche optionnelle 1 :</b> Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du contrat de maîtrise d'œuvre	2 525 € HT
	<b>Tranche optionnelle 2</b> Intervention en phase de maîtrise d'œuvre – Vérification de l'adéquation entre le programme et le projet établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre	3 812,50 € HT

**Coût global de la mission : 15 312,50 € HT**



# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

## Travaux en régie 2016

### Mécanisme des travaux en régie :

Ce sont des immobilisations que la collectivité crée elle-même. Ces travaux sont réalisés par les agents avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production.

En fin d'exercice, l'ordonnateur dresse un état des travaux d'investissement effectués en régie; les écritures d'ordre permettent de comptabiliser ces travaux en section d'investissement et le montant est neutralisé en section de fonctionnement

Afin de comptabiliser le coût du personnel imputable à ces travaux, il convient de fixer un tarif correspondant au coût du salaire moyen d'un agent, augmenté des charges patronales.

**Coût moyen proposé : 19,50 € de l'heure**

Pour 2016 seront comptabilisés en régie les achats de signalisation pour le parking des écoles et l'intervention des services techniques



## Conseil municipal du 21 octobre 2016

➔ **Point sur l'intercommunalité**



## Conseil municipal du 21 octobre 2016

### ➤ Questions diverses

- Prochaine réunion de la commission urbanisme :  
Lundi 24 octobre 2016 à 17h